

La Communauté de communes du Pays de Nay

29 000 habitants

Département des Pyrénées-Atlantiques (64) - Est Béarn

Recrute

Pour son service tourisme à la « Maison du Soulor »

Un agent d'accueil et d'animation (H/F)

A temps complet

Catégorie C

Emploi saisonnier du 01 Juin au 30 Novembre 2025 (6 mois)

Les communautés de communes du Pays de Nay (CCPN) et Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG) ont réalisé un projet d'aménagement et de valorisation du Col du Soulor.

Pour la CCPVG et la CCPN, il s'agit à la fois de l'opportunité d'un lien fort avec les autres vallées limitrophes, dans le respect des flux de circulation et de consommation des clientèles, et de l'opportunité d'une valorisation raisonnée et nouvelle du site du Soulor.

Le projet de valorisation du Col du Soulor a pour ambition :

- De générer des retombées sur les territoires de la CCPN et de la CCPVG dans une logique de flux de clientèles : le col devient une « destination » qui incite les visiteurs à venir découvrir les vallées
- De singulariser l'aménagement du col en s'appuyant sur son environnement et son histoire sans venir en concurrence avec d'autres cols : un projet d'aménagement complémentaire

Ce projet se décline en plusieurs axes dont :

- S'appuyer sur les richesses naturelles, paysagères et culturelles du site pour le valoriser et le promouvoir
- Animer un pôle d'accueil et d'orientation des clientèles
- Organiser l'espace et améliorer la cohérence de l'ensemble et des espaces publics.

Missions

Accueil et médiation des publics

- Accueillir les visiteurs français et étrangers à la maison du Soulor, les informer sur les activités, les animations, les randonnées, les intérêts naturalistes (faune, flore, géologie, eau...), les accompagner dans la découverte du site et du milieu, en lien avec leurs attentes,
- Accompagner les visiteurs dans la découverte de la muséographie,
- Accueillir et informer les visiteurs sur l'offre touristique des deux territoires (CCPN et CCPVG),
- Réfléchir au développement d'animations pédagogiques, à décliner à horizon de la saison 2026.

Gestion des informations

- Mettre à jour les informations / actualités pour diffusion sur place

Evaluation et administration enquêtes clientèles

- Contribution à l'administration d'enquêtes clients
- Participation à l'évaluation de la saison

Entretien général de l'espace d'accueil

- L'agent s'assure du bon état de présentation et propreté de l'espace d'accueil des publics.

Description du candidat

Formation /expérience

- Diplôme : Bac +2 dans le domaine du tourisme et/ ou animation,
- Expérience d'au moins 2 années dans l'animation

Compétences techniques et socio professionnelles

- Expérience réussie dans l'accueil des publics, l'animation et la pédagogie (médiation)
- Bonnes notions en matière de tourisme local (Pays de Nay, Vallées de Gavarnie), connaissances naturalistes (faune, flore, habitats) et en patrimoine local
- Maîtrise d'une langue étrangère au moins (anglais, espagnol)
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, PowerPoint)
- Bonne pratique des différents modes de communication (édition, site internet, réseaux sociaux, ...)
- Capacité rédactionnelle
- Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

Compétences relationnelles

- Vous avez le sens du travail en équipe et le sens de l'organisation
- Vous avez le sens de l'écoute, de la communication et une bonne aisance relationnelle
- Vous faites preuve de polyvalence et de dynamisme
- Vous faites preuve de disponibilité et d'un sens du service public
- Vous faites preuve d'ouverture, vous êtes constructif, créatif et dans un esprit positif

Sujétions du poste

- L'emploi s'exerce à la maison du Soulor au col du Soulor à Arbéost - Hautes-Pyrénées
- Les horaires de travail sont réalisés sur un total hebdomadaire de 35 heures, du mercredi au dimanche

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé à
M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Nay
250 rue Monplaisir – 64800 Bénéjacq
avant le 05 mai 2025

POSTE A POURVOIR : 01 Juin 2025